



20518 - Il est permis de faire la cuisine tout en observant le jeûne

question

Peut-on faire la cuisine quand on observe le jeûne ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est permis de faire la cuisine pendant qu'on observe le jeûne. Il n'y a aucun mal à procéder à une dégustation en cas de nécessité pendant une journée du Ramadan. Le jeûne n'en reste pas moins valide, à moins qu'on avale quelque chose .